

LE NOUVEAU SYSTÈME D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES - SIV



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
540€ TTC / 450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
93%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée totale : 7h00 visioconférence sur une journée découpée ainsi :

Durée des cours e-learning : 4h30

Durée des exercices : 1h00

Durée du webinaire : 1h30

Prérequis :

Chaque apprenant doit disposer des équipements suivants pour suivre la formation dans de bonnes conditions :

- Un ordinateur (portable ou fixe) en bon état de fonctionnement,
- Une connexion Internet stable (fibre, ADSL ou 4G minimum),
- Un navigateur à jour (Chrome, Firefox, Safari ou Edge),
- Un casque audio avec micro ou des écouteurs,
- Une webcam fonctionnelle (obligatoire pour les classes virtuelles et les évaluations à distance),
- Une adresse e-mail active pour la communication avec l'équipe pédagogique.

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Secrétaire commerciale
- Responsable commerciaux et administratifs

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 IDENTIFIER LES CONSÉQUENCES LOGISTIQUES ET ORGANISATIONNELLES DU SYSTÈME D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES

2 APPRÉHENDER LES FONCTIONS DE L'APPLICATION SIV TANT POUR LES PROFESSIONNELS QUE POUR LES PARTICULIERS

3 COMPÉTENCE TECHNIQUE : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE DE PROCÉDER AUX DIFFÉRENTS TYPES DE TÉLÉPROCÉDURES SUR LE SITE DE L'ANTS

4 COMPÉTENCE DE PILOTAGE ET DE SUIVI : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE DE CONSERVER ET DE FOURNIR LE CAS ÉCHÉANT TOUS LES DOCUMENTS AFFERENTS AUX DIVERSES PROCÉDURES CRÉÉES SUR LE SITE DE L'ANTS

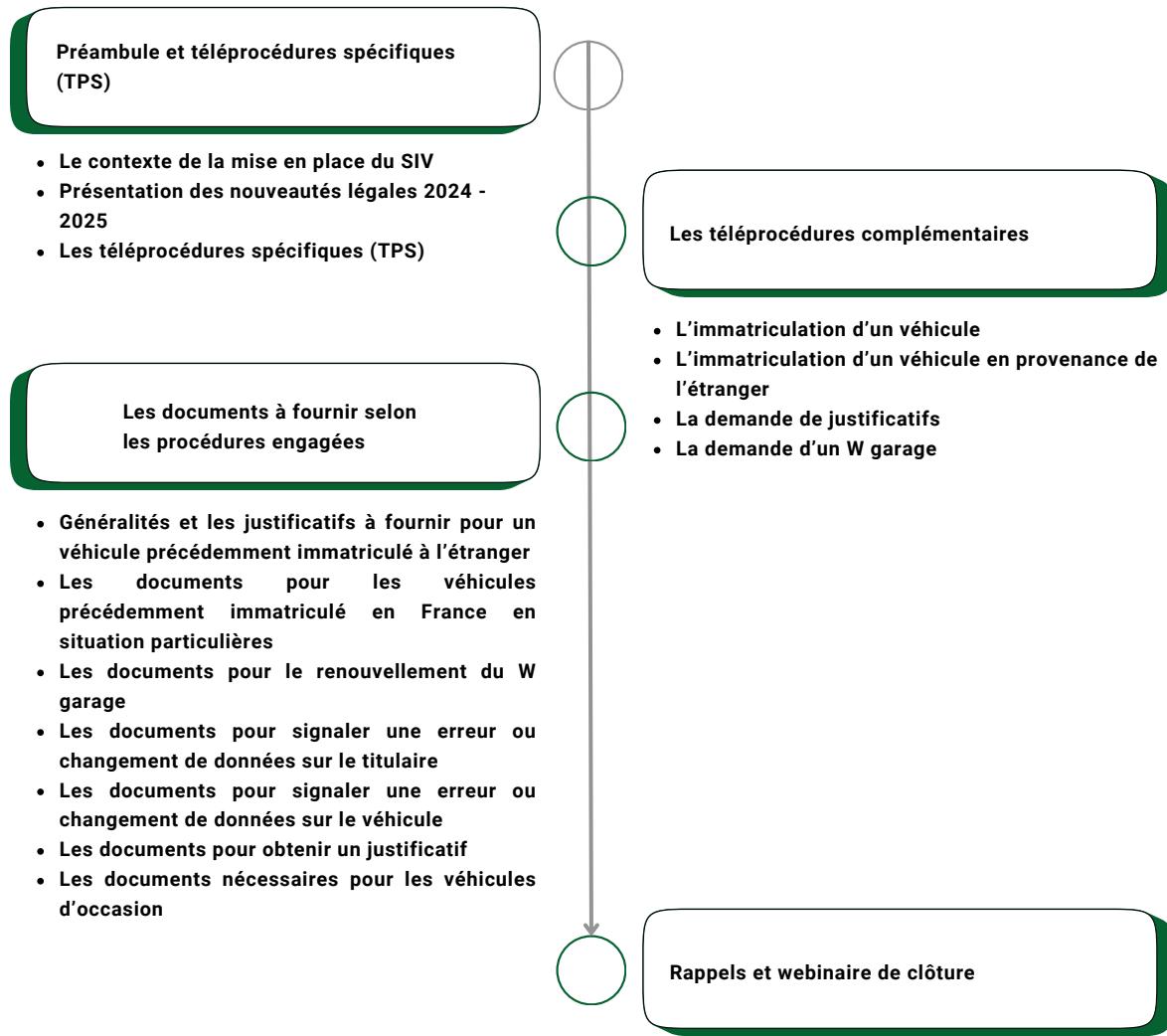
SUJET DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :**

- Emargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES : ***

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets / Exercices d'application
- Quiz / Evaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus 20 ans et notamment sur le dossier du SIV sa création en 2009. DUREUX Louisa - ☎ 06.66.85.03.37 - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.